



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
MATAWINIE

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité QUE :

Le Conseil de la MRC de Matawinie a adopté, lors de la séance ordinaire du 9 mai 2018, les projets de règlement 189-2018 et 190-2018 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie.

Plus précisément, ces projets de règlement visent les objets suivants :

Règlement 189-2018 : Modification de certaines normes relatives aux distances à respecter entre des contraintes anthropiques et des usages sensibles, notamment pour autoriser l'implantation d'une usine de traitement d'eaux usées à moins de 1 000 m d'une habitation et d'un cours d'eau.

Règlement 190-2018 : Agrandissement de la grande affectation Industrielle sur le territoire de Saint-Donat, afin de consolider le secteur aéroportuaire par la construction d'un hangar à avion à proximité de l'aérodrome.

Les membres de la Commission consultative d'aménagement, conjointement avec les représentants du service d'aménagement, tiendront une (1) assemblée publique de consultation. Lors de cette assemblée, les projets ci-dessus mentionnés seront expliqués et les personnes désirant s'exprimer seront entendues.

Lieu : MRC de Matawinie
3184, 1^{re} Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0
Date : 6 juin 2018
Heure : 18 h 30

Les projets de règlement 189-2018 et 190-2018, dans leur version intégrale, sont disponibles pour consultation au bureau administratif de la MRC.

Donné à Rawdon, ce vingt-troisième jour de mai deux mille dix-huit.

Hélène Fortin
Secrétaire-trésorière adjointe